



COMMUNIQUE DE PRESSE
17-12-2020

PROLONGATION POUR UN AN DU MANDAT DE LA DIRECTION DU FESTIVAL D'AVIGNON

Le Conseil d'administration de l'Association de Gestion du Festival d'Avignon s'est réuni en visioconférence le jeudi 17 décembre 2020 à 14h30.

Compte tenu de l'annulation de la 74^e édition du Festival d'Avignon en 2020, et en accord avec la ministre de la Culture et la maire d'Avignon, la présidente a proposé au Conseil d'administration la prolongation d'une année du mandat actuel de la direction, comme le permet l'article 16 des statuts :

« A l'issue du renouvellement des mandats du directeur et du directeur délégué, le président du Conseil d'administration pourra, à titre exceptionnel et avec l'agrément conjoint du ministre de la Culture et de la maire d'Avignon, soumettre à l'approbation du CA une prolongation de leurs fonctions (...) »

La décision de prolonger le mandat de la direction actuelle du Festival d'Avignon, Olivier Py, Paul Rondin, jusqu'au 31 août 2022 a été approuvée à l'unanimité.

« Dans la période complexe que nous traversons, la place majeure qu'occupe le Festival d'Avignon dans le paysage national et international du spectacle vivant nécessitait une continuité d'action. La vitalité du Festival d'Avignon et la gestion exemplaire de la crise par l'actuelle direction nous a incités à lui demander d'assurer, en plus de la 75^e édition, la 76^e. Il reviendra aux partenaires publics de mettre en place rapidement un calendrier de nomination de la prochaine direction du Festival d'Avignon. »

Françoise Nyssen, présidente du Festival d'Avignon
et l'ensemble de son Conseil d'administration

EN SAVOIR PLUS

PRESSE FESTIVAL D'AVIGNON / OPUS 64
Valérie Samuel et Arnaud Pain
presse@festival-avignon.com
06 75 23 19 58

FESTIVAL-AVIGNON.COM